

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 14 mars 2017**

Objet : Révision de la délibération N°461 du 17 novembre 2015 « plan de financement pour le raccordement en fibre optique de l'entreprise BROUSSAUD aux Cars sur le territoire de la Communauté de communes des Monts de Châlus (87) »

L'an deux mille dix-sept, le quatorze mars à dix heures, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 3 mars, se réunit en session ordinaire, salle du Bureau, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 11 + 3 procuration

Voteants : 14 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP)
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) (procuration donnée à Mr Bost)
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP)
Mr Nady BOUALY (suppléant de Mr CORREIA (6^{ème} VP)
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)
Mr Vincent GERARD (suppléant de Mme GLANDUS)
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Vandembroucke)
Mr Christophe PATIER
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Bernardie)
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE

Conseiller départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région ALPC
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller Régional
Conseiller Régional
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseillère Départementale Corrèze

Sont excusés :

Mme Valérie SIMONET (et son suppléant)

Présidente du Conseil Départemental Creuse

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

En référence à la délibération n°461 du 17 novembre 2015 ci-annexée et relative au plan de financement du raccordement en fibre optique de l'entreprise BROUSSAUD aux Cars, il convient d'y apporter quelques révisions.

En effet, les travaux aujourd'hui terminés ont nécessité des ajustements (linéaire plus important lié à un changement de tracé) entraînant un surcoût de 2 637 € HT.

Le nouveau plan de financement total de la part publique 60 073 € HT pour cette opération serait donc le suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	30 036.50 €	50 %
DEPARTEMENT HTE VIENNE	15 018.25 €	25 %
C.C Monts de Châlus	15 018.25 €	25 %
TOTAL	60 073.00 €	100%

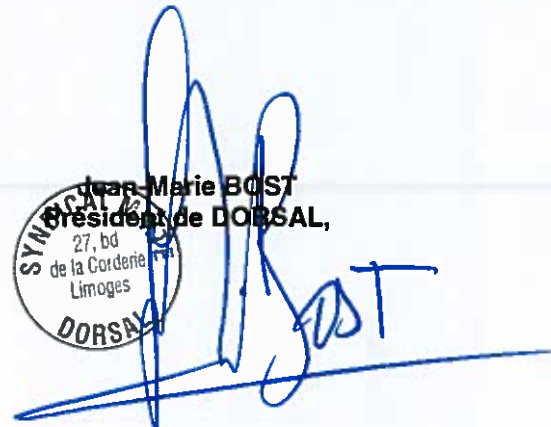
Pour mémoire, en référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de communes des Monts de Châlus.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant HT des travaux réalisés, avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.

Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité,

- **La révision du plan de financement relatif au raccordement en fibre optique de l'entreprise BROUSSAUD aux Cars sur le territoire de la Communauté de communes des Monts de Châlus (87),**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à cette opération.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,
27, bd
de la Corderie
Limoges
DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE

le 30/03/2017

Application agréée E-legalite.com